

*Initiatives ministérielles*

Voilà que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures commence à prendre une attitude menaçante. Le mois dernier encore, il a pour ainsi dire fait une déclaration de guerre, lors d'une conférence à l'Université Western Ontario. «Nous ne devrions pas écarter l'éventualité, a déclaré le ministre à son auditoire, que de jeunes soldats canadiens ne reviennent pas tous au pays pour les Fêtes, que certains soient enterrés là-bas.» Plus tard, devant un comité parlementaire, le ministre a déclaré que les forces armées canadiennes pourraient participer à des offensives contre l'Irak même sans l'autorisation des Nations Unies. Voilà ce qu'il en est de l'engagement du ministre et du gouvernement d'opérer sous l'égide des Nations Unies. Dans son discours, il a parlé de l'appui donné aux Nations Unies en termes chaleureux, mais il a dit tout autre chose récemment lorsqu'il a comparu devant un comité parlementaire.

Étant donné les déclarations et les initiatives du premier ministre et du secrétaire d'État aux Affaires étrangères, il est clair que le gouvernement s'engage dans une voie qui pourrait conduire à la guerre. Il ne semble guère se soucier de déterminer d'abord si les sanctions approuvées par les Nations Unies sont efficaces ni de trouver une solution pacifique et constructive. Il semble vouloir principalement favoriser un programme dangereux qui préfère une solution militaire qui ne sera ni rapide, ni indolore.

Monsieur le Président, lundi, mon collègue, le député de Northumberland, a demandé au gouvernement de fournir à la Chambre la documentation la plus complète possible sur l'efficacité des sanctions des Nations Unies. Mardi, j'ai demandé au premier ministre si le gouvernement partageait l'opinion des experts internationaux, notamment celle de James Schlesinger, ancien secrétaire à la Défense américain, qui a témoigné devant un comité du Sénat américain, comme quoi les sanctions sont efficaces et ont besoin de davantage de temps pour donner leur plein effet. Dans les deux cas, le gouvernement n'a pas encore pris la peine de fournir les renseignements complets que nous avons demandés sur l'efficacité des sanctions.

Dans son discours, le ministre a dit: «Nous reconnaissons maintenant qu'à elles seules, les sanctions ne suffisent pas pour obliger l'Irak à se retirer du Koweït.» D'où le ministre tient-il ses preuves? Comment et quand le gouvernement est-il arrivé à cette conclusion? Le discours du ministre ne répond à aucune de ces questions.

Le gouvernement hésite peut-être à nous dire la vérité au sujet des sanctions parce qu'il est prouvé qu'elles s'avèrent efficaces. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, aucun pays n'a été puni aussi sévèrement pour avoir commis une telle agression à l'échelle internationale. Avec des sanctions quasi étanches, il est difficile de voir comment l'Irak pourrait prétendre se trouver en meilleure posture parce qu'il a envahi le Koweït. En fait, c'est le contraire qui serait plutôt vrai.

On rapporte que 90 p. 100 des importations alimentaires de l'Irak ont été arrêtées et que le riz, la farine et l'huile de cuisson sont rationnés. Le potentiel de production industrielle a diminué de 40 p. 100 et Saddam Hussein a été obligé de fermer des usines essentielles pour économiser les lubrifiants, les pièces de rechange et l'électricité. On estime que les sanctions font perdre à Bagdad plus de 1,5 milliard de dollars américains en revenus pétroliers par mois, et que les autorités internationales ont réussi à geler pratiquement tous les comptes bancaires de l'Irak et du Koweït à l'étranger.

• (1620)

[Français]

Monsieur le Président, la leçon qui est donnée à l'Irak, c'est qu'il paiera chèrement son agression par l'usure grave et grandissante de son économie, par son isolement sur l'échiquier international et par l'affaiblissement à long terme de sa position géostratégique. Or cette leçon est donnée, non pas par l'usage et la force militaire, mais plutôt par la coalition internationale la plus imposante depuis celle des Alliés pendant la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle coalition qui s'appuie sur les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

[Traduction]

Monsieur le Président, cette nouvelle coalition reflète peut-être un nouvel ordre international naissant des cendres de la guerre froide. C'est la première fois, en quarante ans, que les Nations Unies parviennent à établir un tel consensus. Une telle coalition s'impose, une coalition nouvelle qui réunit les pays de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud, une coalition qui aurait pour objet de sauvegarder la paix et la sécurité dans le monde.

La prévention de la guerre constituait un des objectifs fondamentaux des Nations Unies. Le préambule de la Charte des Nations Unies de 1945 dit: «Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre.»